

Discours Daniel Cambour

Cérémonie des Vœux 25 janvier 2018

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Chers Amis,

Il est des convenances qui présentent bien des agréments et cette période de l'année nous permet, avec Bernadette, Laurence, Frédéric et l'ensemble de l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres et des Perles, d'avoir le plaisir de vous accueillir en notre Hôtel du Métier pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

On change d'année: constatation bien banale alors que 2017 déborde encore de son lit pour s'épuiser dans les lueurs aurorales de 2018. Nous nous apprêtons à nous engager dans une séquence temporelle totalement inédite, un temps résolument nouveau, qui n'a jamais été parcouru. 2018 est déjà là, et il nous faut nous engager sans aucune certitude, en se demandant si cet itinéraire de temps sera identique, différent, plus harmonieux ou plus menaçant que ne le fut celui de 2017. Nous ne disposons que d'une certitude modeste, accessible à nos capacités humaines, ce que Descartes qualifiait d' «assurance morale». Mais parce que nous sommes des entrepreneurs, nous allons précisément entreprendre ce voyage annuel avec un supplément d'énergie, en faisant preuve de détermination et de courage, certains que l'UFBJOP sera à nos côtés pour optimiser cet itinéraire de temps.

Au cours de cette dernière année, l'Union, sous la conduite éclairée et toujours aussi brillante de notre Présidente Bernadette, entourée de ses équipes, a avancé dans des projets structurants et a mobilisé toutes ses énergies au service de ses adhérents. Mais chacune de ces réalisations n'a pu se faire qu'avec votre soutien et votre collaboration et nous savons au sein de l'Union combien ils furent intenses sur certains projets. Aussi, il convient de souligner que le travail de tous, des Présidents de groupements, de nos Administrateurs, a été la clé de notre réussite collective. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Je vous propose donc d'explorer, ensemble, les principales actions engagées au cours de l'année écoulée, non pas pour s'abandonner à l'ivresse de la nostalgie, mais pour être en capacité de déterminer, à partir de ce que fut 2017, ce que nous voulons que soit 2018. Et pour ne pas totalement épuiser votre patience, de toutes ces actions, nous n'évoquerons que 8 axes

Rappelons tout d'abord, qu'en 2017, nous avons accueilli de nouveaux membres au Conseil d'Administration de l'Union. Je remercie chaleureusement les anciens et nouveaux administrateurs, qui ont choisi de consacrer leur énergie et une partie de leur précieux temps à l'action collective de l'Union. En installant le nouveau Conseil d'Administration, j'ai eu le privilège de nommer les nouveaux administrateurs de nos Ecoles, qui sont actuellement en pleine mutation, à commencer par leur nom : les Ecoles BJOP font désormais place à la Haute Ecole de Joaillerie. J'ai également procédé à la nomination de Bernadette en qualité de Présidente afin de conduire ce changement. Elle est appuyée par Michel Baldocchi, nommé Directeur Général de la Haute Ecole de Joaillerie.

1) Le financement des stocks d'or

Après deux années d'intense lobbying auprès des ministères et des parlementaires, nous sommes enfin parvenus à trouver un dispositif applicable pour le financement des stocks outils des ateliers de fabrication de joaillerie. C'est grâce aux efforts conjointement déployés de l'Union, du Comité Francéclat, avec l'aide de la Direction Générale du Trésor, de la Direction Générale des Entreprises, du Contrôleur Général Economique et enfin de l'Elysée, que nous sommes arrivés à une solution concrète et définitive pour rendre accessibles les prêts d'or aux ateliers de fabrication.

Afin de répondre au besoin du Métier, et faciliter ce financement des stocks matière, les fondeurs d'or ont lancé un dispositif de prêt d'or à court terme. Le Gouvernement soutient ce dispositif et a favorisé la structuration du fonds de garantie sectoriel géré par le Comité Francéclat. Dorénavant, les ateliers pourront contracter un prêt accordé par la société Cookson, qui bénéficiera de la caution sectorielle de Francéclat à hauteur de 80%. Cette garantie présente le triple avantage d'alléger les procédures, de réduire les coûts et d'amener une fluidité dans la démarche.

Dans ce cadre, pour bénéficier de cet agencement, les entreprises éligibles devront répondre à trois critères: être une entreprise de fabrication française, une PME/TPE, et une entreprise de sous-traitance de rang 1. Nous avons bon espoir que les entreprises puissent disposer de ce fonds sectoriel dans le premier trimestre 2018.

2) Précieuses Confluences

Dans le cadre du plan Filière, l'Union avait organisé les années précédentes, quatre speednetworkings dans ses locaux. Cette initiative avait remporté l'adhésion de ses membres qui se sont manifestés à de nombreuses reprises pour reproduire une nouvelle édition des rencontres

d'affaires. Une édition dédiée à la création a pu être organisée en bénéficiant du soutien financier du Comité Francéclat. C'est ainsi que sont nées les Précieuses Confluences, véritable marque sous l'égide de l'UFBJOP, qui ont eu lieu le 12 octobre dernier au Studio des Acacias et ont réuni plus de 40 créateurs et 20 donneurs d'ordres, générant ainsi près de 300 rendez-vous. Cette journée a remporté un véritable succès à la plus grande satisfaction des participants. Cet événement a abouti à des pistes très concrètes de collaborations, avec à ce jour, quelques contrats signés. Il a aussi permis de découvrir les surprenantes réalisations obtenues par le procédé de fabrication additive maîtrisée par le Comité technique de Francéclat.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'opération sera reconduite en 2018, et cette fois-ci, sous le signe de l'international avec la présence de donneurs d'ordres étrangers qui feront connaissance avec les ateliers de fabrication français. La veille de cet événement, une manifestation parallèle sera dédiée aux relations entre détaillants français et ateliers de fabrication. Ces rencontres d'affaires se dérouleront à l'Union qui aura la charge de leur mise en place.

3) Sécurité

Les enjeux de sécurité et sûreté sont au cœur de nos priorités. Nous adressons nos plus vifs remerciements au Général Jacques Morel, notre référent sûreté depuis de nombreuses années. Grâce à son intervention, nous avons pu rencontrer à de nombreuses reprises le Préfet de Police de Paris, Monsieur Michel Delpuech que nous remercions pour son écoute attentive et concernée. Grâce à nos échanges, nous avons pu organiser des réunions de travail très constructives avec la Préfecture de Police de Paris sur les sujets des agents de sécurité, de la vidéosurveillance et des coursiers. Nous leur avons également mis à disposition une cartographie des points sensibles de la capitale.

4) Représentation du Métier auprès des pouvoirs publics au niveau national et international

L'UFBJOP maintient son action de représentation des intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national qu'au niveau européen, à travers la Fédération Européenne de Joaillerie, dont Bernadette assure la Présidence depuis la création.

En France, nous sommes intervenus avec nos partenaires de la bijouterie fantaisie, de l'horlogerie, de la maroquinerie et de la cristallerie, auprès du Ministère de la Culture, appuyés par Maître François Greffe - que je salue et remercie vivement pour son engagement pour le Métier - pour clarifier la loi sur la transmission des droits d'auteurs, qui était inapplicable et dangereuse pour nos

professions. Nous avons obtenu pleine satisfaction en faisant sortir du champ d'application les arts appliqués, qui bénéficiaient déjà d'une réglementation adaptée.

En ce qui concerne notre intervention à Bruxelles, la *Fédération Européenne de la Joaillerie* (EFJ) a maintenu son cap en organisant deux sessions de rencontres parlementaires en 2017 : l'une à la Commission Européenne le 21 avril, et l'autre au Parlement Européen les 12 et 13 septembre. Ces journées ont généré plus de 30 rencontres parlementaires, nous permettant ainsi de présenter le secteur de la fabrication joaillière et sensibiliser les députés européens sur nos sujets prioritaires : le commerce international, les limites de paiement en espèces, les minerais de conflit. Par ailleurs, une feuille de route complète a été conçue, intégrant la réglementation des appellations du diamant synthétique sur le modèle de l'ISO 18323, ainsi que la création d'un code spécifique douanier pour distinguer les diamants des diamants synthétiques.

Enfin, il convient de rappeler que la Fédération Européenne de Joaillerie est composée de la France, de l'Espagne, de la Belgique, du Portugal, de l'Italie, et que nous déployons actuellement beaucoup d'énergie pour que l'Allemagne y adhère,

En ce qui concerne le sujet des diamants synthétiques, L'Union française s'est pleinement impliquée de manière proactive, dès leur apparition sur le marché de la joaillerie. En novembre 2016, nous avons réuni tous les acteurs de la profession et décidé de monter un plan d'action de communication afin d'établir un discours cohérent porté par l'Union auprès de la presse, des détaillants et des consommateurs qui ont de nombreuses questions sur ce produit. La stratégie de communication a été définie de la manière suivante:

- maintenir le désir et la confiance des consommateurs dans le secteur
- donner une information objective sur le diamant et le diamant synthétique
- ne pas décrédibiliser le marché du diamant synthétique

Le 13 novembre dernier, un accord de partenariat a été conclu entre la DPA, l'UFBJOP et le LFG pour mettre en œuvre des programmes de promotion du diamant. Au mois de mars, nous présenterons la nouvelle plateforme d'information numérique sur le diamant intégrant un module d'apprentissage en ligne. M. Thomas Morel, professionnel expérimenté de l'industrie du diamant et de la communication dirigera cette initiative pour le compte de la DPA. Il sera le porte-parole de la profession auprès des médias, avec pour objectif de déployer progressivement le programme français sur d'autres marchés européens clés.

Il est essentiel que les professionnels français impliqués dans la chaîne d'approvisionnement joaillière puissent comprendre et mesurer l'impact de cette nouvelle matière sur le marché. Aussi, Une deuxième table-ronde sur les diamants synthétiques est programmée le 14 février prochain, comme cela a été précisé par le communiqué diffusé le 23 janvier.

5) Actions dans le domaine de la formation

L'Union poursuit sa mission essentielle dans le domaine de la formation en assurant le développement de la Haute Ecole de Joaillerie.

Le 23 novembre dernier nous avons célébré le 150^{ème} anniversaire de l'Ecole. Nous avons eu l'honneur et la joie de recevoir Monsieur Jean-Pierre Raffarin, nos administrateurs et nos sponsors pour leur présenter la nouvelle identité et la nouvelle offre de formation de la Haute Ecole de Joaillerie. La célébration de cet anniversaire sera poursuivie dans les prochains mois, avec tous nos adhérents et les amis du Métier. Et à cette occasion, nous remettrons les Trophées du Talent d'or qui récompenseront les parcours remarquables de nos meilleurs élèves. Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette soirée de gala.

Comme j'ai pu l'évoquer, notre offre de formation va être substantiellement aménagée :

Afin d'être en résonance avec les mutations de notre époque, la formation initiale sera restructurée en deux filières : l'une en fabrication, cœur de l'Ecole, sanctionnée par le Certificat Supérieur de Joaillerie en 3 ans. L'autre en création, validée par le Bachelor Design Bijou, en 3 ans également.

Ainsi, dès la rentrée 2018, la Haute Ecole de Joaillerie lancera le Certificat Supérieur de Joaillerie qui sera recentré à la fois sur les savoir-faire traditionnels de la fabrication mais aussi sur les grandes évolutions technologiques comme la CFAO et le prototypage. La formation pratique sera augmentée et ce référentiel permettra aux futurs joailliers d'être plus autonomes et polyvalents dans leur travail.

En ce qui concerne la formation professionnelle continue, la confiance accordée par les professionnels pour nos formations sur mesure s'accroît d'année en année, et nous permet de tirer un bilan très positif, tant sur les savoir-faire métier que sur l'univers de la bijouterie-joaillerie. Ainsi, les grandes Maisons forment leurs grands vendeurs et leurs équipes dans notre établissement à différents programmes tels que la chaîne de valeur de la fabrication, les montres joaillières ou encore le storytelling et l'univers concurrentiel.

Cette année 3 classes de CAP ont été ouvertes, formant ainsi plus de 40 adultes en fabrication joaillière, sertissage et polissage, et qui pourront bénéficier d'un taux d'employabilité maximal tant dans la filière de la fabrication, qu'en création.

Par ailleurs, nous sommes très fiers de rappeler le renouvellement de la certification ISO 9001, ainsi que de la qualification OPQF qui fait de notre établissement le seul organisme de formation en bijouterie joaillerie détenteur de ces titres. Cette double reconnaissance atteste de la qualité de notre centre de formation, qui fait l'objet d'une évaluation constante, tant sur l'enseignement des compétences, que sur l'environnement de formation.

L'Ecole a renouvelé son partenariat avec L'Institut des Métiers d'Excellence LVMH, qui a organisé une belle cérémonie de rentrée le 28 septembre dernier, à la Fondation Louis Vuitton, sous la Présidence de Monsieur Bernard Arnault

Et demain est programmée la signature d'une Charte de partenariat avec la Maison Cartier, représentée par le Président Cyril Vigneron et le Directeur, Tanguy de Bernède. Cet accord attestera l'engagement de la Maison Cartier à poursuivre son accompagnement avec notre Ecole en continuant à verser une importante taxe d'apprentissage, en mettant à disposition du matériel pour les ateliers, en organisant des tables-rondes avec les enseignants et les professionnels, et en formant des apprentis et des stagiaires chaque année.

Enfin, d'un point de vue structurel, pour assurer le développement ambitieux et à la hauteur des attentes du Métier, il est apparu nécessaire de modifier les structures juridiques des entités existantes pour permettre d'associer des partenaires à leur déploiement.

Il convient de remercier chaleureusement tous les ateliers et Maisons qui renouvellent leur confiance chaque année, en acceptant de recevoir nos élèves en stages, ou en leur ouvrant leurs portes dans le cadre des parrainages. Et remercier également l'équipe pédagogique des Ecoles, constituée d'éminents enseignants, impliquée quotidiennement sous la conduite de Michel Baldocchi, pour transmettre les gestes et les valeurs de notre beau Métier.

6) Paritarisme et dialogue social

L'année 2017 a été très active en matière de dialogue social. Mentionnons la signature sur les minimas conventionnels le 1^{er} mars, l'accord pour positionner le CQP Concepteur 3D et de gemmologue, et également la réalisation de nombreuses études: étude sur le régime de prévoyance, diagnostic handicap, actualisation des fiches métier en lien avec les évolutions.

Les acteurs du dialogue social ont, par ailleurs, soutenu l'initiative patronale pour la réalisation d'une enquête qualitative sur les rémunérations pratiquées au sein de la branche BJOC, afin de pouvoir négocier sur des sujets tels que les minimas sociaux ou l'égalité professionnelle avec des données



fiables et objectives sur les rémunérations des métiers spécifiques de la branche. Les retours des entreprises sur ces résultats sont extrêmement positifs, mais devraient encore pouvoir être amplifiés.

Et l'année 2018 s'annonce tout aussi intense avec notamment la question de la restructuration des branches professionnelles, la création d'une commission paritaire nationale de négociation et d'interprétation, et la nouvelle articulation entre les accords de branche et les entreprises.

Sur tous ces sujets, saluons la contribution particulièrement active des représentants des cinq organisations syndicales nationales représentatives et les remercier pour l'attachement et l'intérêt cordial qu'ils portent à notre profession.

En ce qui concerne le développement pour l'Emploi et les Compétences au niveau national, 6 certificats de qualification Professionnelle (CQP) conçus par la branche ont été créés: expert en joaillerie- expert en sertissage - expert en polissage - opérateur en polissage - concepteur 3D en bijouterie joaillerie – gemmologue.

Grâce au soutien de l'Etat et d'AGEFOS PME nous avons obtenu de belles réussites en 2017 avec le projet ADEC (Actions pour le Développement de l'Emploi et des Compétences) Rhône-Alpes :

- 30 CQP ont été décernés à Lyon aux entreprises: Orline, Oteline, Lyon d'Or, Lyon Serti, ADMB, Vigoureux Joaillerie, Charles Perroud, Sertiade;
- Des programmes de formation RH ont été mis à la disposition des entreprises intéressées;
- Et un dispositif d'accompagnement au RJC a permis la certification de 10 entreprises lyonnaises

Pour 2018, nous envisageons la création de parcours de formation susceptibles de permettre l'élaboration de 2 nouveaux CQP : Opérateur en sertissage et Bijoutier et nous poursuivrons les programmes d'accompagnement RH, RJC et CQP pour le deuxième ADEC Rhône-Alpes, ainsi que pour l'ADEC Ile-de-France.

Toutes ces actions ont été pensées et organisées par Charlène Tison et Karine Maillard avec une belle efficacité dont il convient de les féliciter.

En 2018, le dialogue social au niveau de la Branche va connaître une modification majeure: Bernadette a souhaité céder la Présidence de la CPNE à Arnaud Tison. Au cours de la cérémonie qui a présidé à cette passation de pouvoir, tous les partenaires de la Branche ont adressé leurs plus chaleureux remerciements à Bernadette pour le travail exceptionnel qu'elle a accompli au cours de ses 18 années de Présidence. Sa conduite de négociation et les relations de très grande qualité qu'elle a su structurer ont placé le dialogue social dans un climat apaisé et propice aux accords

novateurs, adaptés et satisfaisants pour la compétitivité des entreprises. Sous sa présidence, des accords novateurs et structurants ont vu le jour. Citons à titre emblématique:

Accord sur les 35 heures, refonte des classifications professionnelles, refonte complète de la Convention Collective, signature de l'accord sur le travail dominical. Des contraintes imposées ont pu se métamorphoser en opportunités, grâce à une qualité relationnelle et aux démarches menées en profondeur, comme l'adaptation des diplômes nationaux, l'optimisation de la collecte de la taxe d'apprentissage, les accords FPC suite aux réformes de la formation professionnelle continue, le lancement de la démarche GPEC dès 2009.

C'est naturellement avec un grand regret que nous voyons Bernadette quitter la présidence de cette instance et en même temps, selon la formule désormais consacrée, c'est avec un grand plaisir et une grande confiance que nous accueillons Arnaud Tison, qui, aura l'opportunité de relever des challenges tout aussi ambitieux, avec tout le talent que nous lui connaissons et dont il a déjà pu faire la démonstration.

7) Relations avec les partenaires

L'esprit du collectif nous amène naturellement à nous unir avec les organisations professionnelles partenaires et amies que sont la BOCI, la FH, l'UBH :

- Nous sommes très heureux de retrouver autour de la table du dialogue social la chambre syndicale BOCI, et son Président, Monsieur Jean-Louis Niedermaier, ainsi qu'au Conseil d'Administration de l'Ecole, qui nous permet de prolonger notre dialogue d'une manière constructive afin d'unir nos forces pour le Métier.
- Au niveau de la Branche, nous espérons procéder au rapprochement avec la Fédération de l'Horlogerie, présidée par Monsieur Jean-Jacques Weber
- Nous souhaitons réactiver les relations confraternelles avec nos amis du détail et l'UBH présidée par Christian Bouldoires, notamment avec l'organisation d'un speednetworking, que nous avons évoquée, favorisant les relations entre les détaillants français et les fabricants. Cet événement se tiendra la veille de Précieuses Confluences dans les locaux de l'Union.

Notre Union place la compétitivité et le développement de nos entreprises au cœur de nos préoccupations. Les actions collectives que l'Union entreprend bénéficient du soutien du Comité Francéclat, que nous remercions chaleureusement. En 2018, une nouvelle dynamique s'installera au sein de ce Comité filière, avec un Conseil d'Administration resserré et de nouveaux principes de gouvernance pour valider les actions entreprises par les organisations professionnelles qu'il fédère.

8) Le laboratoire Français de Gemmologie

En 2017, le Laboratoire Français de Gemmologie, placé sous la Présidence de Bernadette, la vice-Présidence de Monsieur Gérard Atlan, et dirigé par Olivier Segura, a connu une excellente croissance, avec une très importante demande d'analyse des diamants mêlés, pour notamment répondre à la problématique de la détection des diamants synthétiques; ce qui a nécessité l'investissement d'un nouveau matériel afin de pouvoir faire face, dans des conditions maîtrisées et concurrentielles, à ce développement.

Le laboratoire a bénéficié d'une visibilité accrue, et d'un fort succès de son programme de conférences en gemmologie, qui a rassemblé de nombreux professionnels du métier. Cette année, cette activité devrait se poursuivre avec la nouvelle programmation de nouvelles conférences. Que Monsieur Charles Chaussepied, soit remercié pour son implication aux côtés du Laboratoire Français de Gemmologie.

Enfin ce tour d'horizon des principales réalisations de l'année 2017 et perspectives 2018 ne serait pas complet si n'était mentionné le plaisir que l'Union a eu d'accueillir de nouveaux adhérents: Camille Toupet, Carrur, les Etablissements Blondeau, Jean Klaf, Huguenin, HRH Jewels, Madime et Paulette à Bicyclette. Nous les remercions chaleureusement pour leur confiance. Nous avons également entériné l'intégration du syndicat des fondeurs SYFANMP au sein du groupement des fondeurs affineurs en métaux précieux. Nous serons heureux d'agrandir encore la famille et recevoir de nouveaux adhérents en 2018, je pense notamment aux créateurs qui ont participé à Précieuses Confluences, qui ont toute leur place parmi nous.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans avoir rendu hommage au travail remarquable accompli par Bernadette et l'ensemble de l'équipe UFBJOP. Je suis un témoin privilégié de l'engagement, de l'énergie, de l'intelligence déployés pour que notre organisation rayonne et se développe au bénéfice de toutes nos entreprises. Que toutes et tous en soient ici remerciés.

Il est grand temps, à présent, de trinquer à 2018, en vous renouvelant nos vœux les plus chaleureux pour une très belle année, en laissant le soin à chacune et chacun de charger cet adjectif « belle » de tous vos désirs non encore accomplis.

En vous remerciant pour votre indulgente patience.